

Discours
de
Patrick Devedjian

Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Ouverture de la séance du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Vendredi 9 décembre 2016

Mes chers collègues,

Ce matin, notre Assemblée examine notamment les grandes lignes de notre budget primitif pour 2017.

Malheureusement en 2017, pas de miracle en vue... Il faudra continuer à avancer avec des vents contraires, en affrontant des contraintes financières drastiques.

Ces contraintes nous arrivent même de la Région... puisque nous subirons la perte d'une partie de la CVAE au profit de la Région, transfert absurde contre lequel je me suis battu à l'Assemblée Nationale, lors du débat sur le Projet de loi de Finances.

C'est une mesure totalement inique, je vais vous dire pourquoi : d'un côté, on nous presse de prendre en charge des investissements structurants, pour favoriser le développement de nos territoires. D'accord ! Mais de l'autre côté, on nous prive du retour sur investissement de la fiscalité économique, au seul profit du rétablissement des comptes de la Région... Et alors même que nous n'avons transféré aucune compétence à la Région !

Seul le prononcé fait foi

Pour les Hauts-de-Seine, c'est un manque à gagner d'au moins 10 M€ en 2017 (et je prends l'estimation plutôt basse !).

En 2017, nous subirons aussi une baisse de 48 M€ de la DGF. Pour vous donner un ordre d'idée, cela représente ce que le Département verse chaque année aux personnes handicapées. Ce sont donc 48 M€ de moins qu'il faut trouver ailleurs, et certainement pas en augmentant les impôts ! La pression fiscale est déjà assez lourde pour nos concitoyens. Nous conserverons donc en 2017 notre très faible taux de taxe foncière, maintenu à 7,08 %.

Malgré ce contexte difficile, je vous rassure, nous n'allons pas courber l'échine. Ce n'est pas mon genre, d'autant que nous aurons des défis importants à relever en 2017.

Avec le Brexit, avec la nouvelle gouvernance de La Défense qui sera confiée aux collectivités, nous prendrons une responsabilité importante dans le développement des Hauts-de-Seine et dans l'attractivité que la place parisienne mérite.

L'autre défi qui nous attend est tout aussi essentiel : il s'agit de continuer à répondre aux exigences accrues et bien légitimes de nos concitoyens : sur l'efficacité de l'action publique, sur la qualité des services que nous rendons à la population et sur la dépense publique (qui sera un thème majeur des prochaines échéances électorales, nous venons d'en avoir un avant-goût lors de la primaire de la droite et du centre).

Nous répondrons à ces défis par une situation financière saine, encore saluée récemment par l'agence de notation Standard & Poor's, et par un large effort dans nos dépenses de fonctionnement pour privilégier nos dépenses d'investissement.

Ces dépenses demeurent stables (+0,1%), avec notamment des dépenses de personnel à hauteur de 298 M€, soit une baisse de 0,5% par rapport à 2016.

Et nous maintenons nos efforts en faveur des plus fragiles, avec 870 M€ consacrés à la solidarité (budget qui augmente de 4,5 M€ par rapport à 2016).

En 2017, notre ambition restera forte en matière d'investissement.

De 2009 à 2016, ce sont près de 3,5 milliards d'€ qui ont été consacrés à l'investissement dans les Hauts-de-Seine, et encore 466 millions l'an prochain, avec notamment :

- Plus de 150 M€ en faveur des infrastructures routières et des transports en commun,
- 57 M€ consacrés aux collèges, avec un accent sur la performance énergétique, puisque le Département reprend en gestion directe des dépenses de chauffage et d'électricité,
- Et bien sûr l'ouverture de la Seine Musicale sur l'Ile Seguin.

Voilà, mes chers collègues, les grandes lignes de notre stratégie financière pour 2017.

Nous allons maintenant passer à la discussion générale sur les grands équilibres du budget.